

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE MEAULNE-VITRAY Le 18 janvier 2022

<u>Présents</u>: Jacques **BARDIOT**, Arthur **CASAUX**, Paula **CHAUSSENOT**, Bernard **DAMOISEAU**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME**, Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Carine **LAPLAINE**, Anthony **MERCIER**, Jérôme **MERLIN**, Elisabeth **PLESSE**, Alexandre **SOUDRY**.

<u>Absentes excusées</u>: Marie-Paule **DUBREUIL**, Lara **DUPLAIX**, Brigitte **TOURRET**, Françoise **TULARS**.

<u>Pouvoirs</u>: Marie-Paule **DUBREUIL** à Jérôme **MERLIN**, Lara **DUPLAIX** à Alexandre **SOUDRY**, Brigitte **TOURRET** à Paula **CHAUSSENOT**, Françoise **TULARS** à Pierre-Marie **DELANOY**.

Avant de commencer la séance, M. le Maire procède à la lecture du compte rendu des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 25 novembre 2021.

1-Projet de dissolution du SICALA

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) est sur le point d'être dissout, M. Merlin en était le représentant pour la commune. M Le Préfet souhaite recueillir l'avis du Conseil Municipal sur cette démarche de dissolution.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le conseil municipal, émet un avis favorable à la procédure de dissolution du SICALA.

• 2-Ouverture de crédits pour l'Etude Reconquête des Centres Villes et Centres Bourgs :

Etude mise en place pour financer des travaux de revitalisation du centre-bourg autour de trois axes : l'habitat, le cadre de vie et le social.

Relance de l'appel d'offre pour le 11 février.

Monsieur le Maire propose d'ouvrir une ligne de crédits de 300€ pour la publication de l'appel d'offre pour l'étude.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le conseil municipal, décide l'ouverture de crédits pour l'Etude Reconquête des Centres Villes et Centres Bourgs.

• 3-SDEO3 : Convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat d'énergie

Le SDE03 coordonne des groupements de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz tout en proposant des tarifs plus intéressants. Il est suggéré d'adhérer au groupement de commandes et de signer la convention.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention constitutive de commandes pour l'achat d'énergie avec SDE03, il est précisé qu'à l'heure actuelle les élus ne souhaitent pas transférer les compteurs.

• 4-SDEO3 : rue du Lavoir

i. Dissimulation réseau éclairage public plan de financement

Montant des Travaux	Financement SDE03	Contribution Communale
6 924€	2 423€	4 501€

M. le Maire propose de ne pas étaler le financement soit 4 501€ sur la cotisation de l'année prochaine.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement de 4501€ sans étalement.

ii. Dissimulation réseaux basse tension et Télécom plan de financement

Montant des travaux	Financement SDE03	Contribution Communale
61 179€	48 825€	18 354€

M. le Maire propose d'étaler le financement sur 5 ans soit 3 730€ sur la cotisation des 5 prochaines années.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement de 18 354€ avec étalement sur 5 ans.

• 5-SDEO3 : lotissement des deux rivières

i. Dissimulation réseaux éclairage public plan de financement

Montant des Travaux	Financement SDE03	Contribution Communale
9 218€	3 226€	5 992€

M. le Maire propose de ne pas étaler le financement soit 5 992 € sur la cotisation de l'année prochaine.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement de 5 992€ sans étalement.

ii. Dissimulation réseaux basse tension et Télécom plan de financement

Montant des travaux	Financement SDE03	Contribution Communale
36 608€	25 626€	10 982€

M. le Maire propose d'étaler le financement sur 5 ans soit 2 232€ sur la cotisation des 5 prochaines années.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement de 10 982€ avec étalement sur 5 ans.

• 6-Loyer du local 17 rue des Dames

La Commission Economique propose de fixer le prix du loyer pour le cabinet médical, la salle d'attente, le sanitaire et la réserve à 250€/ mois.

Il est rappelé que le montant des travaux était de 110 000€ HT, subventionné à hauteur de 69 336.19€.

Le loyer du local complémentaire sera fixé quand sa fonction d'usage sera déterminée.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal fixe le loyer du cabinet médical et de ses annexes, (sans le second cabinet) à 250€ /mois.

• 7-Résiliation adhésion Epicerie Solidaire

Avec la mise en place de la banque alimentaire sur Vitray, il n'y a plus de raison d'adhérer à l'épicerie solidaire d'autant qu'elle a été transférée à Bourbon l'Archambault.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal approuve la résiliation de l'adhésion à l'Epicerie Solidaire.

• 8- Aide à l'achat de vélos électriques

L'examen de cette aide est reporté.

• 9-Acquisition d'un camion pour le service technique : ouverture de crédits

Le camion communal est en panne, le moteur est à changer et nécessite 10 000€ de réparations.

Actuellement le service technique utilise un camion qui est en location à 1 000€/mois.

Proposition commerciale pour un véhicule neuf Ford transit :

Prix de vente HT	36 296.46€	
Prix de vente TTC	43 486.00€	
Reprise	6 000.00€	
Total à Payer TTC	37 486.00€	

La communauté de commune devrait verser un fond de concours à hauteur de 18%.

M. le Maire propose d'acquérir un camion pour le service technique et l'ouverture de ligne de crédit de 50 000€.

Vote: Contre 0 Pour 17 Abstention 0

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un camion pour le service technique et demande l'ouverture de crédits.

Questions diverses:

- Annonce du départ en retraite de M Salzet Denis.
- Le permis de construire de la future boulangerie a été déposé.
- Les huisseries du local du futur médecin ont été posées.
- Le problème de chauffage à l'école primaire est temporairement réglé.
- M. Soudry demande à l'ensemble des élus du Pays de Tronçais de réagir face aux risques de fermeture de lignes forestières par l'ONF.
- M. Jomier constate que des arbres penchent sur des routes, notamment sur « la côte des Alliers », il souhaite prendre contact avec une entreprise qui se chargerait de couper le bois communal.
- Un camion de cailloux sera livré pour entamer des travaux de comblement de chemins.
- Un garagiste vient de s'installer sur la commune.
- Un habitant a fait une proposition de rachat de 250€ du matériel au rebus sur Vitray.
- La Banque alimentaire sera mise en place à Vitray pour plus de confidentialité, 6 familles de Meaulne-Vitray seront concernées par cette distribution qui aura lieu les vendredis.
- M. Damoiseau informe que le chemin de la fontaine St Eloy est borné

22h14, la séance est levée.

Prochain Conseil Municipal vendredi 11 février à 19h30 (salle du conseil).

